

Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social

ᢒ ᡏ ᡏ ᠯ ᠯ ᠯ

#### **COMPTE RENDU**

#### 417<sup>e</sup> RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(Adopté)

**DATE:** 1<sup>er</sup> septembre 2023

**ENDROIT:** Vidéoconférence (Teams)

**ÉTAIENT PRÉSENTS:** Luc Lainé, président

Daniel Berrouard, Québec Robert Joly, Québec John Paul Murdoch, GNC Lucas Del Vecchio, GNC

Sophie Cooper, secrétaire exécutive

#### 1) Début de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que proposé.

#### 2) Adoption du compte rendu de la 416<sup>e</sup> réunion

Le compte rendu de la 416<sup>e</sup> réunion est adopté tel que proposé.

#### Action: Faire traduire et classer le CR 416.

#### 3) Suivi de la correspondance

Le suivi de la correspondance entre le 28 juillet 2023 et le 1<sup>er</sup> septembre 2023 est présenté à l'Annexe A.

#### 4) Projet de mine de lithium Baie-James par Galaxy Lithium (Canada) inc.

#### N/Réf: 3214-14-055

- a) Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social
- **b)** Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
- c) Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
- d) Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
- e) Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
- f) Renseignements supplémentaires
- g) Audiences publiques
- h) Rédaction du rapport d'analyse
  - Pour recommandation

Une première version du rapport d'analyse pour le projet de mine lithium Baie James a été soumise au COMEX pour révision. À la suite des commentaires fournis par les analystes du MELCCFP et du GNC, le COMEX est en attente de vérification sur quelques aspects du projet avant de poursuivre la rédaction du rapport.

## 5) Projet d'aménagement d'un nouveau lieu d'enfouissement à Whapmagoostui N/Réf : 3219-16-001

- a) Suivi des conditions 1 et 7 du certificat d'autorisation
  - Pour information

ATTENDU QUE le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 29 juin 2023, pour information, les plans de construction du lieu d'enfouissement, incluant la route d'accès, et l'entente entre la Première Nation de Whapmagoostui et la municipalité du village nordique de Kuujjuarapik concernant l'opération et la gestion du nouveau lieu d'enfouissement. Ces documents ont été transmis par le promoteur afin de répondre aux exigences des conditions 1 et 7 du certificat d'autorisation délivré le 13 novembre 2019.

L'objectif du suivi était d'assurer que la conception finale du projet corresponde aux informations déposées par le promoteur dans son étude d'impact. De plus, la conception finale du projet devait minimiser le plus possible les impacts sur l'environnement et le

milieu social, notamment, en évitant les cours d'eau et lacs présents dans la zone d'étude. Les plans détaillés déposés par le promoteur indiquent que l'emplacement final du lieu d'enfouissement évite adéquatement les cours d'eau et les lacs à proximité du site. L'entente entre la communauté crie de Whapmagoostui et la municipalité du village nordique de Kuujjuarapik apparaît également adéquate. Cependant, afin de faciliter l'interprétation des documents, il aurait été grandement apprécié que le promoteur mette en contexte ces documents dans un document explicatif accompagnant les plans détaillés et l'entente.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance des documents transmis par le promoteur et considèrent que le promoteur a rempli les exigences des conditions 1 et 7 du certificat d'autorisation délivré le 13 novembre 2019. Les membres du COMEX n'ont pas de commentaire à formuler.

**#2023-0901-01**: de transmettre à l'Administrateur régional une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des documents transmis par le promoteur et n'ont pas de commentaires à formuler.

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur régional

- 6) Compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques Diagnostic de la situation en territoires conventionnés
  - a) Demande de consultation
    - Pour commentaire

Le Comité d'examen a reçu, le 14 août 2023, le demande d'avis et de commentaire du MELCCFP sur l'application du *Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques* (RCAMHH) en territoires conventionnés. La secrétaire exécutive a recueilli les commentaires et suggestions des membres du COMEX. Un projet de lettre sera transmis aux membres du COMEX pour révision et approbation.

#### 7) Divers

#### a. Chemins forestiers H et I : En analyse

Les membres du COMEX demeurent en attente de précisions auprès des analystes du MELCCFP sur l'impact des feux forêts sur les activités forestières et les aires protégées pour le caribou. Le COMEX transmettre une correspondance à l'Administrateur provincial lui informa que l'analyse du projet demeure active et que le COMEX pourra compléter son analyse lorsque les informations essentielles manquantes seront prises en compte.

**#2023-0901-02**: de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que l'analyse du projet demeure active et que les membres du COMEX demeure en attente d'informations essentielles manquants pour compléter l'analyse.

#### Action: Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial

### b. Retour sur la rencontre avec Monsieur Ronald Brizard – Président du Conseil Cris-Québec sur la foresterie (CCQF)

M. Luc Lainé résume la rencontre qui a eu lieu le 17 août avec M. Brizard, nouveau président du CCQF, et M. Patrick Léveillée-Perreault, directeur général. La discussion s'est concentrée sur les chemins forestiers et les feux forêts récents. M. Léveillée-Perreault transmettra au COMEX de l'information concernant l'impact des feux forêts sur l'environnement et l'industrie forestière.

M. Lainé et M. Brizard ont également discuter de la possibilité de tenir une rencontre entre les membres du COMEX et du CCQF cet automne. La secrétaire exécutive du COMEX débutera les démarches pour organiser une telle rencontre avec le CCQF.

#### c. Nouvelle sur le projet minier Rose Lithium Tantale par CLEC

Un communiqué de presse de Critical Elements Lithium daté du 29 aout 2023 fait état d'une nouvelle évaluation des ressources minérales et précise qu'un camp de travailleur sera aménagé près de la jonction de la route d'accès au site et de la route Eastmain-1.

#### f. Projets sur l'ordre du jour des rencontres prévues pour l'été 2023

- Projet de mine de lithium Baie James par Galaxy Lithium Inc.
  - Rédaction du rapport d'analyse
- Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro-Québec
- Projet de carrière de plus de 3 ha à proximité de l'aménagement hydroélectrique La Grande-3 par Hydro-Québec
- Projet d'agrandissement de carrière Mine Éléonore : Demande de modification du certificat d'autorisation

#### 8) Prochaines réunions

Les prochaines rencontres du COMEX auront lieu le 4 octobre 2023 et le 31 octobre 2023, par vidéoconférence.

#### Annexe A Suivi de la correspondance du 28 juillet 2023 au 1er septembre 2023 **Projet** De **Document** Date **Action - commentaires** Marie-Josée Lizotte. Sous-Ministre MELCC Isaac Voyageur, Administrateur régional (GNC) Mélissa Gagnon, Julie Rodrigue, Maud Ablain Transmission du rapport annuel du Transmis le 28 juillet 2023 Rapport annuel du COMEX | Sophie Cooper et Ian Courtemanche, MELCC Accusé réception le 28 juillet 2023 2022-2023 **COMEX** COMEX 2021-2022 **CCEBJ** CCCPP CCQF CTA GNC **GREIBJ** ARBJ Transmission d'une lettre de Patrick Léveillée-Conseil Cris-Québec sur la Luc Lainé félicitations et demande de Transmis le 28 juillet 2023 Perreault foresterie **COMEX** rencontre avec le nouveau Accusé réception le 2 août 2023 **CCQF** président du CCQF Marie-Josée Lizotte Marie-Josée Grimard Transmis le 19 juin 2023 Projet hydroélectrique Sous-ministre Hydro-Québec **MELCCFP** Eastmain-1-A Rapports de suivi des conditions et dérivation Rupert Pour information du certificat d'autorisation par Hydro-Québec Mélissa Gagnon Luc Lainé Transmis le 1 août 2023 N/Réf.: 3214-10-017 MELCCFP **COMEX** Reçu COMEX le 1 août 2023 Projet hydroélectrique Transmissions des commentaires Eastmain-1-A Mélissa Gagnon Marie-Josée Grimard sur les rapports de suivi des Transmis le 2 août 2023 et dérivation Rupert Pour information MELCCFP Hydro-Québec conditions du certificat Reçu COMEX le 4 août 2023 par Hydro-Québec d'autorisation N/Réf.: 3214-10-017

# Annexe A Suivi de la correspondance du 28 juillet 2023 au 1er septembre 2023

Suivi de la correspondance du 26 juillet 2025 au 1et septembre 2025					
Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques en territoires conventionnées – Diagnostic de la situation en territoires conventionnés	Mélissa Gagnon MELCCFP	Luc Lainé COMEX	Demande de consultation	Transmis le 9 août 2023 Reçu COMEX le 14 août 2023	Pour avis et commentaires
Projet minier Windfall par Minière Osisko inc. N/Réf. : 3214-14-059	Luc Lainé COMEX	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Transmission d'un avis sur l'étude d'impact déposée	Transmis le 16 août 2023 Accusé réception le 16 août 2023	Pour recommandation
	Maud Ablain MELCCFP	Andréanne Boisvert Groupe minier Windfall		Transmis le 25 août 2023 Reçu COMEX le 25 août 2023	
Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro-Québec N/Réf. : 3214-10-017	Marie-Josée Grimard Hydro-Québec	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Suivi des conditions du certificat d'autorisation du 24 novembre 2006	Transmis le 16 août 2023	_ Pour information
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Luc Lainé COMEX		Transmis le 18 août 2023 Reçu COMEX le 18 août 2023	